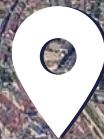


RAPPORT 2020 D'ACTIVITÉ



Moulins
46°33'55"nord - 3°20'00"est

Centre Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
de l'Information Géographique

LE SOMMAIRE

3-4	PRÉSENTATION
5-6	LES CHIFFRES CLÉS 2020
7-8	STATUT, GOUVERNANCE & MOYENS
9	Un statut de groupement d'intérêt public
9	Présidence
10	Un fonctionnement garant de l'équité territoriale
11	Dirigeants et gouvernance
13	Équipe
15-16	INFRASTRUCTURE TECHNIQUE
17	L'infrastructure technique du CRAIG s'étend
19	Le CRAIG refond ses outils
20	Faciliter le partage de données
21	Des développements pour moderniser cadastre.craig.fr
23	Le CRAIG facilite les procédures de chantiers
25-26	COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL & REVUE DE PROJETS
27	Mise à jour de la base OCS du Grand Clermont
28	Orthophotographie du Cantal
29	Une acquisition LiDAR de haute Précision
30	Améliorer la connaissance de La Dombes
31	PCRS
35	Un soutien à la Régie Auvergne Numérique
38	COMMUNICATION & FORMATION
39	Rencontres des utilisateurs francophones de Qgis
40	Former les territoires aux SIG
41	GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE
43	MODALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES DU CRAIG

Présentation

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) est un groupement d'intérêt public créé en 2011 dans le cadre du Contrat de projets État-Région, afin de mettre en place un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de mutualisation des coûts et des moyens mais aussi de cohérence régionale en matière de production et d'usage de données géographiques.

Les missions

En lien avec l'Institut de l'information géographique et forestière (IGN), **le CRAIG coordonne la production, l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence.** Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques à l'échelle de la région, conformément à l'article L. 4211-1 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), il assure la fourniture de services pour tous les acteurs publics de la région permettant un accès facilité aux données.

Il **apporte un appui permanent aux territoires** en leur proposant un accès privilégié aux données « Socles » (fichiers fonciers, cadastre, orthophotoplans ...), **un support technique, des sessions de formations et d'information.**

Lorsqu'il agit en tant qu'autorité publique locale compétente pour les exploitants de réseaux enterrés, **le CRAIG assure pour ses partenaires l'élaboration et le maintien d'un fond de plan très grande échelle**, en conformité avec l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains.

En articulation avec l'État, **il contribue à la mise en conformité des données par rapport aux règlements en vigueur** issus de la directive 2007/2/CE du Parlement et du Conseil européen du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE).

Le CRAIG : un projet collectif au service des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes



Un projet collectif

Europe, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements, Agglomérations, IGN.



Un fournisseur de services

Garant de l'équité territoriale pour tous les acteurs publics de la région. Un accès facilité aux données pour les organismes publics.



Un support technique

Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement, des transports, de la recherche...



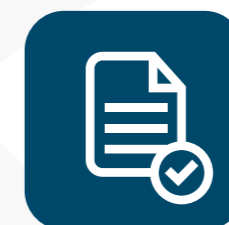
Optimiser et réduire la dépense publique

Moyen efficace pour optimiser et réduire la dépense publique en matière d'acquisitions de données. Coproduction de données avec l'IGN, les exploitants de réseaux, les collectivités...



Sécurisation des travaux

Sécurisation des travaux à proximité des réseaux. Élaboration et maintien d'un référentiel à très grande échelle pour les gestionnaires de réseaux (SDE, Enedis...).



Visibilité et conformité

Visibilité et conformité des données. Mise en conformité des données par rapport aux réglementations en vigueur.



Innovation et e-administration

Lever performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration en favorisant l'accès à l'information géographique pour tous.



Déploiement du Très Haut Débit

Outil pour le suivi du déploiement du Très Haut Débit. Cartographies des niveaux de services haut et très haut débit, suivi des déploiements du Réseau d'Initiative Publique « Auvergne Très haut Débit »...

MEMBRES du GROUPEMENT

25

partenaires

ÉQUIPE

9

personnes

•BÉNÉFICIAIRES•

962

organismes



1490

utilisateurs

•Données téléchargées sur le drive•

2TO

de données

494

Jeux de données



149

Jeux de données open data

•FORMATION / SUPPORTS•

60

stagiaires formés

1670

mails traités

Adhésion au GIP

4

Nouveaux membres du GIP

En 2020, Loire Forez Agglo, Grenoble Alpes Métropole, l'Agglomération du Pays Voironnais et l'Agglomération du Pays de Gex ont décidé d'adhérer au GIP et de participer ainsi à la gouvernance du CRAIG.

Partenariats

23

Conventions de partenariats pour la réalisation de levés LiDAR de haute précision

avec Montluçon Communauté, le Département de l'Allier, le Département de la Loire, les Conservatoires d'Espaces naturels d'Auvergne et de Rhône-Alpes, le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures", la Fédération Française de Course d'Orientation, le laboratoire Magma et Volcans, Archéologis, Association Tolvedunum,

Production des référentiels

17 213 images

Orthophotographies départementales Haute Résolution (HR)

17 213 images en couleur et en infrarouge acquises par les avions de l'IGN sur les départements de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire couvrant une superficie de 25 161 km² avec un pixel de 25 cm ont été remises au CRAIG pour traitement.

95 493 images

Référentiel Très Grande Echelle

96 493 images en couleur acquises par le CRAIG sur Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2020 couvrant une superficie de plus de 7 500 km² avec un pixel de 5 cm ont été traitées. Ces images représentent un volume de plus de 96To.

216

zones

216 zones (513 zones visitées) du référentiel très grande échelle ont été mises à jour suite à des modifications de voiries.

2 800 points

2 798 points de contrôle terrain réalisés pour la qualification des orthophotographies.

7 500 km²

Données altimétriques LiDAR

Le CRAIG a réalisé plusieurs vols LiDAR (densité moyenne de 2.5 pts /m²). Ces données ont permis de compléter le Modèle Numérique de Terrain du CRAIG d'un pas de 1m sur une superficie de plus 7 500 km².

STATUT, GOUVERNANCE & MOYENS

Les partenaires du CRAIG ont souhaité une juste représentativité des entités publiques adhérentes, quelle que soit leur taille, dans le processus décisionnel. L'objectif étant de construire de manière concertée la plateforme qui répondra aux besoins et contraintes de chacun.

Un statut de groupement d'intérêt public

Les statuts du GIP ont été validés à l'unanimité lors du Comité de pilotage du CRAIG du 21 juillet 2010.

L'avis de création du GIP a été publié au journal officiel du 12 avril 2011.

Suite à la réforme territoriale de 2015, les statuts ont été actualisés pour étendre notamment le périmètre du GIP à la région Auvergne-Rhône-Alpes et permettre aux collectivités rhônalpines de bénéficier des services du CRAIG.

Présidence

La Présidence du groupement est assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Président assure le contrôle de l'Assemblée générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale par le directeur.

En 2020, quatre nouvelles collectivités décident d'adhérer au CRAIG

- la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- le Département de l'Ain,
- le Département de l'Allier,
- le Département du Cantal,
- le Département de la Loire,
- le Département de la Haute-Loire,
- le Département de l'Isère,
- le Département du Puy-de-Dôme,
- la Métropole de Clermont Auvergne Métropole,
- la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
- la Communauté d'Agglomération Pays d'Issoire
- la Communauté d'Agglomération de Montluçon Communauté,
- la Communauté d'Agglomération de Moulins,
- la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère,
- la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay,
- la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans,
- la Métropole de Saint-Etienne,
- la Communauté d'Agglomération Valence Romans,
- la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,
- la Communauté d'Agglomération Vienne Condrieu,
- **Pays de Gex Agglo**
- **Loire Forez Agglomération**
- **Agglomération du Pays Voironnais**
- **Grenoble Alpes Métropole**
- l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Un fonctionnement garant de l'équité territoriale

Toute collectivité publique ou toute personne assurant une mission de service public peuvent être bénéficiaires de l'action du groupement en dehors de toute adhésion ou association au groupement. Ces bénéficiaires acquittent alors une redevance annuelle (abonnement) définie dans l'offre de services du GIP.

Au 31 décembre 2020, le CRAIG bénéficie à 962 organismes / 1490 utilisateurs





Juliette JARRY, Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes assure la Présidence du CRAIG depuis 2014.

Dirigeants et gouvernance

La Présidence

Le Président du groupement, est de droit, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant désigné.

Il assure le fonctionnement du groupement sous le contrôle de l'Assemblée Générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale par le Directeur.

Il est ordonnateur des recettes et dépenses.

Assemblée générale

L'Assemblée générale détermine la politique du groupement et prend toutes les décisions qui s'imposent. L'Assemblée générale se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'intérêt du groupement l'exige, sur la convocation de son Président ou en session extraordinaire, à la demande du tiers de ses membres.

Comité technique

Le comité technique est composé des représentants techniques de chacun des membres du groupement (directeur, chef de service, technicien...).

Le comité traite les questions d'ordre opérationnel ou technique se rapportant à l'objet statutaire. Il peut être consulté, par l'Assemblée générale, sur toute question dans son champ de réflexion.

Le comité technique se réunit autant de fois que nécessaire et donne des avis sur les questions que lui soumet l'Assemblée générale. Il peut émettre des propositions auprès du Directeur, du Président ou de l'Assemblée générale.

Le comité technique peut inviter, à titre consultatif, des personnalités extérieures.

Il est présidé par le Directeur du GIP.

Composition de l'Assemblée générale au 1^{er} janvier 2021

Présidence

Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
(Délégation à **Juliette JARRY**, Vice-Présidente du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

Jean-Yves FLOCHON, Conseiller départemental de l'Ain

Christian CHITO, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier

Jean-Antoine MOINS, Vice-Président du Conseil départemental du Cantal

Jérémie LACROIX, Vice-Président du Conseil départemental de la Loire

Jean-Paul VIGOUROUX, Conseiller départemental de la Haute-Loire

Elisabeth CELARD, Conseillère départementale du Département de l'Isère

Dominique GIRON, Vice-Présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Elisabeth CELARD, Conseillère départementale de l'Isère

Nathalie GARDES, Conseillère déléguée de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Blandine GALLIOT, Vice-Président de l'Agglomération Clermont-Auvergne-Métropole

Philippe GLOMOT, Conseiller communautaire de l'Agglomération Montluçon Communauté

Dominique DESFORGES-DESAMIN, Conseiller communautaire de Moulins Communauté

Brigitte BENAT, Conseillère communautaire de l'Agglomération du Puy-en-Velay

Pierre BONNET, Conseiller communautaire de l'Agglomération Vichy Communauté

Christian MELIS, Conseiller communautaire de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans

David COSTON, Vice-Président de l'Agglomération Agglo Pays d'Issoire

Fabrice LARUE, Vice-Président de l'Agglomération de Valence-Romans

Guy RABUEL, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Marc CHASSAUBENE, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole

Thierry KOVACS, Président de Vienne Condrieu Agglomération

Séverine RALL, Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Jean-Yves PORTA, Conseiller métropolitain délégué de la Métropole de Grenoble

Jean-Louis SOUBEYROUX, Conseiller communautaire délégué du Pays Voironnais

Quentin PÂQUET, Conseiller communautaire délégué de Loire Forez Agglomération

Sébastien SORIANO, Directeur général de l'IGN

Présidence



Laurent
WAUQUIEZ
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Juliette
JARRY*
Vice-Présidente de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
déléguée au numérique
* Assure la présidence du GIP par délégation

Équipe

Direction du GIP



Frédéric
DENEUX
deneux@craig.fr
04 73 40 78 43

Gestion administrative



Marie-Laure
COMBRE
combre@craig.fr
04 73 40 54 06



Pauline
BARDIN
bardin@craig.fr
04 73 40 76 01

Infrastructure technique

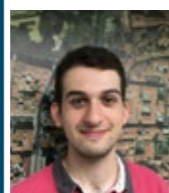


Landry
BREUIL
breuil@craig.fr
04 73 40 54 09

Partenariats avec les gestionnaires de réseaux



Sebastien
GAILLAC
gaillac@craig.fr
04 73 40 54 55



Lucas
MATHIEU
mathieu@craig.fr
04 73 40 76 61



Dorian
ROUSSEL
rousseau@craig.fr
04 73 40 76 61



Solia
SOJASMINE
sojasmine@craig.fr
04 73 40 76 13

Support et accompagnement des utilisateurs



Sandrine
TOUS
tous@craig.fr
04 73 40 54 53

Des données géographiques pour Auvergne Rhône-Alpes

Depuis 2007, le CRAIG s'est engagé dans un programme d'acquisition de données ambitieux, permettant de proposer aux acteurs publics des référentiels géographiques de grande qualité.

Ces données sont complétées chaque année par de nouvelles acquisitions en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. Les droits acquis par le CRAIG permettent à l'ensemble des acteurs publics de profiter pleinement de ces informations.

En diffusant une partie de ses données sous licence ouverte le CRAIG constitue également un levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration.

Ortho-imageries

Orthophotoplans départementaux (RVB IRC) ;

Orthophotoplans haute résolution (10 cm de résolution).

Référentiel très grande échelle (Orthophotoplans classe A - PCRS).

Données altimétriques

Levers LiDAR ; MNT ; MNE ; etc

Base de données cadastrale

Fichiers fonciers ; Plan cadastral informatisé.

Fonds de plan IGN

Pyramides de SCAN (SCAN 25, SCAN 100, ...)

Base de données vectorielles (BD CARTO, BD TOPO, BD adresse, BD Forêt, ...).

Pour connaître les modalités d'accès à ces données, rendez-vous sur le site du CRAIG www.craig.fr

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne



GIS Geographic
information
system

INFRASTRUCTURE TECHNIQUE & SERVICES

Pour servir les données géographiques numériques nécessaires aux territoires, le CRAIG s'appuie sur une infrastructure technique de haut niveau qui permet de garantir la qualité et la disponibilité de ses services.



L'infrastructure technique du CRAIG s'étoffe pour répondre aux besoins des territoires

En 2020, le CRAIG a investi près de 40k€ pour renouveler une partie de son parc de serveurs.

L'ensemble des services du CRAIG (hors Référentiel Très Grande Echelle) ont été migrés sur deux nouveaux serveurs, services qui au passage ont pu être mis à jour avec les dernières versions applicatives disponibles.

Les applications concernées sont :

- site éditorial
- GéoDrive
- Drive Open Data
- Infrastructure de Données Spatiales (Authentification Centralisée, base de comptes, catalogage, visionneuse cartographique, ...)
- Service de consultation de la documentation cadastrale
- Site Travaux Aménagement Programmés sur les Infrastructures de Réseaux (TAPIR)

Dans un esprit eco-responsable, les anciens serveurs ont été recyclés en serveurs de stockage pour les données du Référentiel Très Grande

Echelle. Pour un investissement de 10k€. Ces serveurs ont été transformés en 2 NAS redondés de 120 To.

Etude d'outils d'agrégation et d'analyse / visualisation de logs

Pour améliorer le service fourni aux utilisateurs, dans le cadre du projet de fin de cycle ingénieur informatique en 120h, deux étudiants de l'ISIMA ont réalisé une étude de solutions d'analyse et d'agrégation de logs pour produire des tableaux de bords sur l'utilisation de la plateforme du CRAIG. Ces tableaux de bord doivent permettre d'avoir une meilleure connaissance de l'utilisation des différents services et permettre d'anticiper d'éventuelles adaptations pour répondre au mieux aux besoins des territoires.

Flux OGC

une multitude de données consultables dans votre SIG avec une simple connexion internet

Les services de flux proposés permettent l'accès à distance aux données géographiques de référence du CRAIG et de ses partenaires. L'utilisateur n'a plus besoin de stocker les données sur son poste et il est assuré de travailler sur les données les plus à jour.

Les données de références proposées sont :

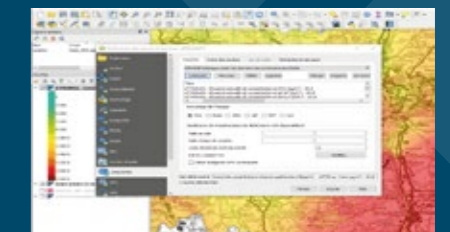
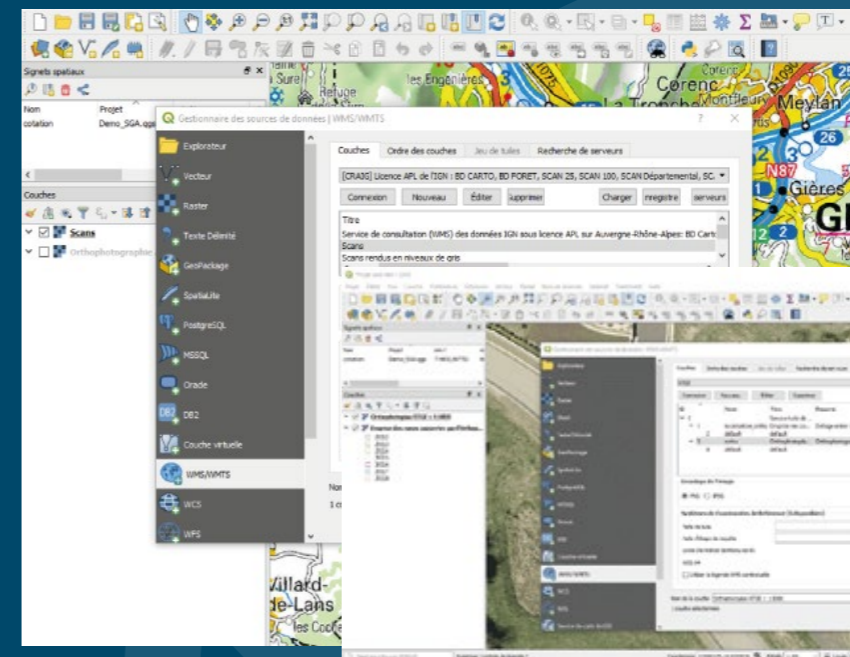
- Base de données cadastrale
- Fonds de plan IGN
- Base de données vectorielles
- Ortho-imageries
- Référentiel très grande échelle
- Données altimétriques



Publier ses données en flux, avec le CRAIG c'est possible !

En référençant vos données dans le catalogue du CRAIG, il est possible de partager celles-ci sous la forme de flux en quelques clics.

Ainsi l'accès à vos données sera facilité pour vos partenaires sans surcoût.



Web Map Service (WMS)

Ce type de flux permet de visualiser et utiliser comme fond de plan les données disponibles.

Web Feature Service (WFS)

Ce type de flux permet d'interroger les données disponibles.

Flux tuilé WMTS / TMS

Uniquement disponibles sur certaines données, ce type de flux permet d'optimiser les temps de réponse pour faciliter l'utilisation des données les plus consultées.

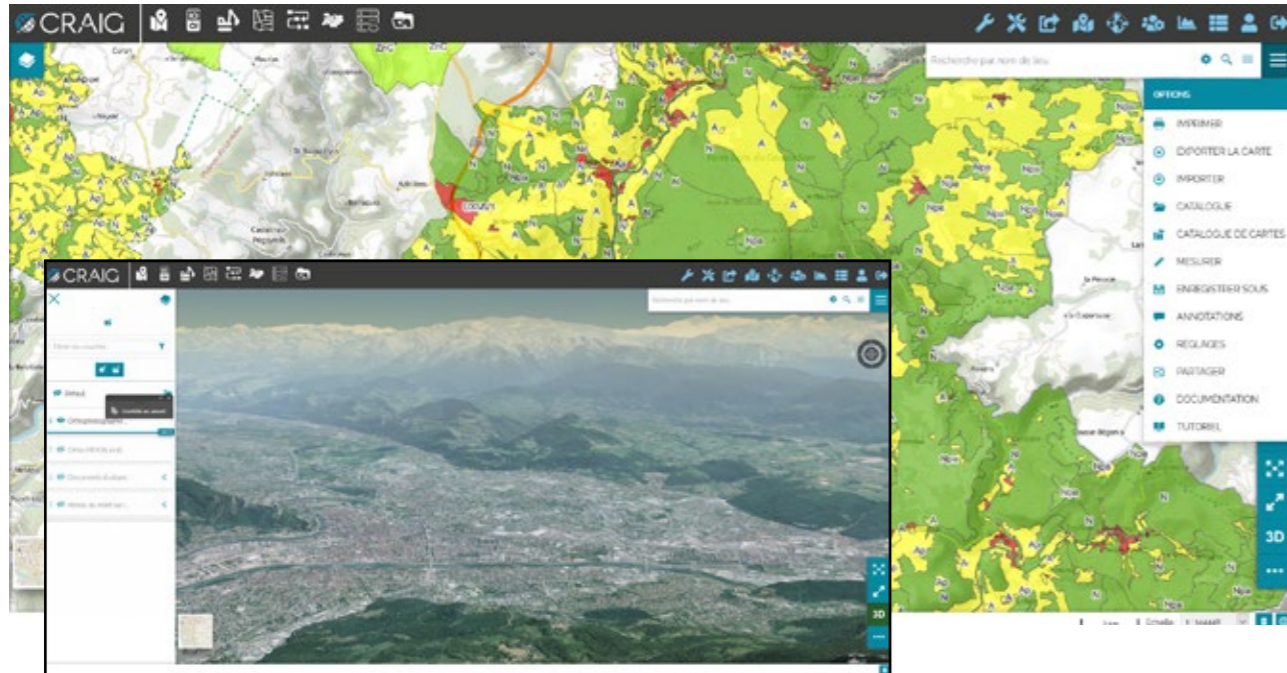
Pour connaître les paramètres de connexion, rendez-vous sur

www.craig.fr

Ce projet est financé par l'Union européenne



Le CRAIG refond ses outils de visualisation de données



Rennes Métropole, le CRAIG, la Région Grand Est, la Région Hauts-de-France et l'Agglomération du Puy-en-Velay s'appuient sur la solution libre geOrchestra comme socle technique pour leur plate-forme de diffusion web des données.

Afin de moderniser les outils de visualisation de données une convention de partenariat a été signée avec ces différents partenaires. Cette convention définit les modalités de mise en commun de ressources humaines et financières pour la réalisation des développements informatiques. Après plusieurs mois de développement, les outils sont désormais en production.

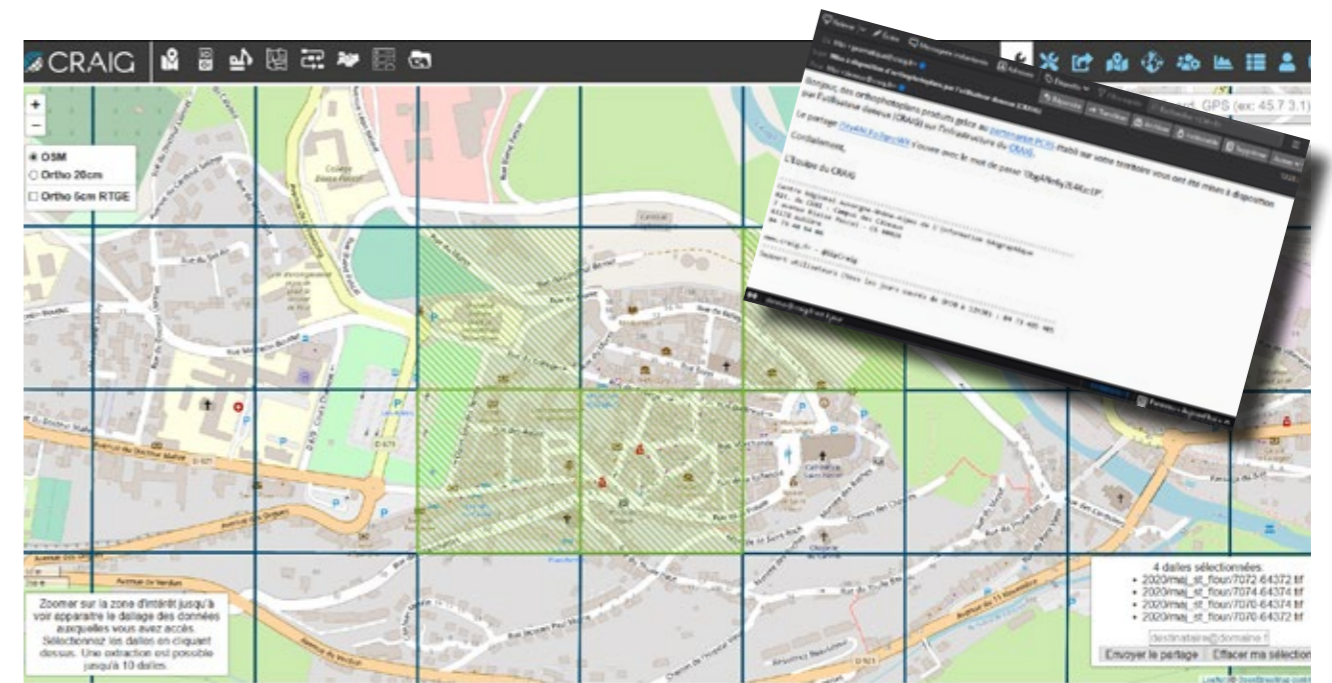
La visionneuse s'appuie sur la solution Open Source MapStore. Cette solution permet de créer et partager des cartes. Elle permet entre autre de rechercher, afficher et interroger des contenus cartographiques provenant de sources diverses.

En plus des fonctionnalités de base d'un WebSIG, l'outil permet de visualiser en 3D le territoire régional.

geOrchestra en quelques mots

geOrchestra est une Infrastructure de Données Géographiques (IDG) créée en 2009 pour répondre aux exigences de la directive INSPIRE de libération des données en Europe.

geOrchestra est entièrement basé sur des logiciels libres (open source). Les codes source et les documentations de tous ces modules sont librement accessibles sur internet.



Faciliter le partage de données des utilisateurs avec leurs prestataires & partenaires

Le référentiel à très grande échelle ou plan corps de rue simplifié représente un volume d'images considérables à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les utilisateurs de ce référentiel le CRAIG a développé en interne un outil visant à faciliter la mise à disposition des données auprès de leurs partenaires ou prestataires.

En quelques clics, l'utilisateur peut sélectionner jusqu'à 10 dalles du référentiel, les dalles sont alors extraites côté serveur et un lien de téléchargement est adressé au destinataire.

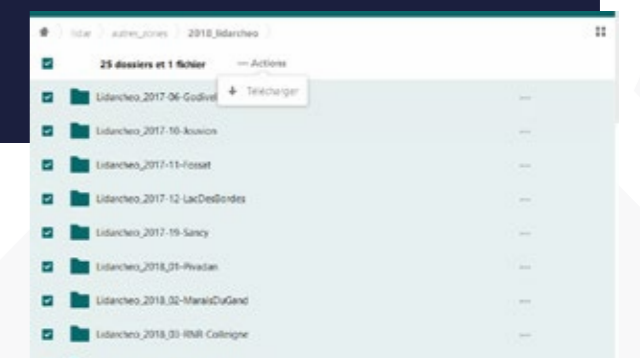
Cet outil génère un gain de temps pour les utilisateurs qui auparavant devaient traiter chaque demande manuellement en sélectionnant les images une par une depuis leur support de stockage, les déposer ensuite sur un site type ftp, wetransfer ou autre avec la limite imposée par certains outils en terme de volumétrie et enfin adresser un mail pour avertir le destinataire.

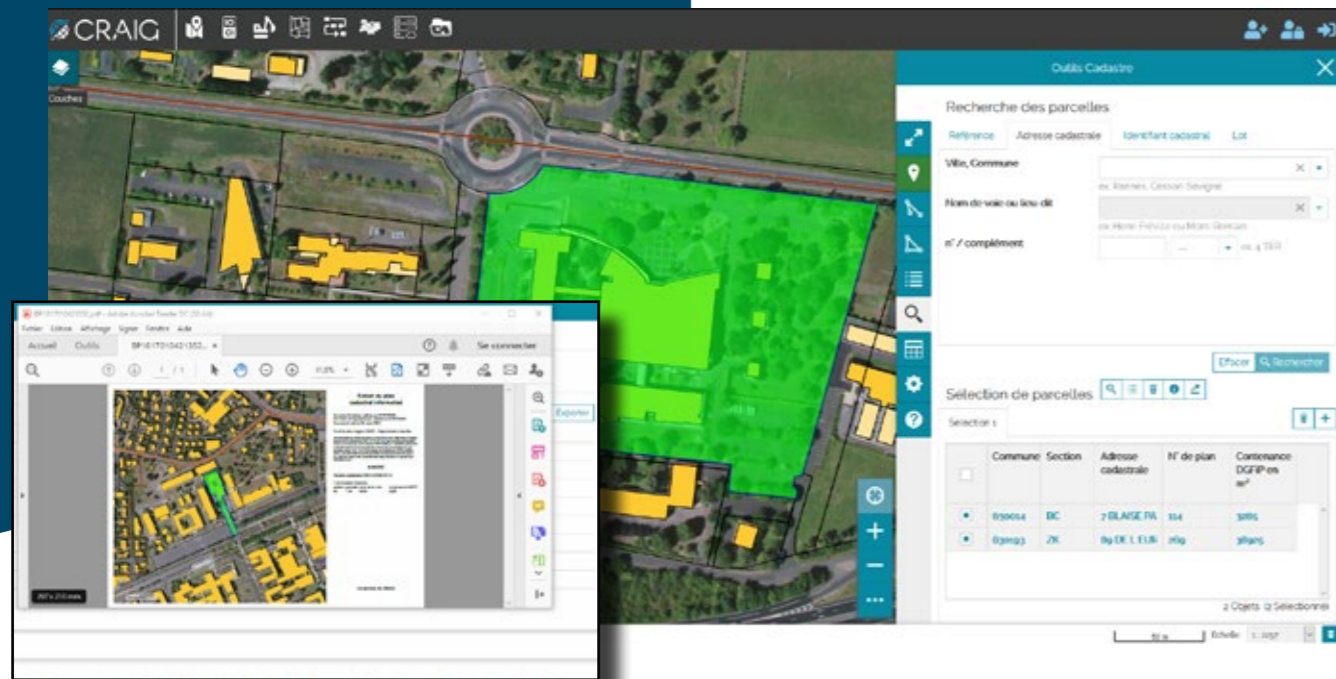
<https://drive.opendata.craig.fr/>

Le CRAIG migre ses données Open Data dans un drive pour un accès plus facile aux données.

Le CRAIG met à disposition un certain nombre de données en Open Data, sous la licence ouverte (LO/OL) Etalab. Ces données sont téléchargeables par WebDAV sur le drive opendata du CRAIG, et représentent un volume total d'environ 2.2 To.

<https://bit.ly/3rxoQZ1>





Des développements pour moderniser cadastre.craig.fr

BON SAVOIR

Le CRAIG fait l'acquisition chaque année auprès de la Direction Générale des Finances Publiques, de la documentation cadastrale littérale ou plus communément appelée "fichiers fonciers" ou "fichiers MAJIC".

Les fichiers fonciers sont les bases de données brutes décrivant les parcelles, propriétaires et bâtiments, et sont mis à jour par la DGFIP. L'extraction est faite au 1er janvier de chaque année et les fichiers sont généralement disponibles sur le site du CRAIG autour du mois de juillet.

Le cadastre est le référentiel de base de gestion foncière des collectivités dites de proximité notamment pour répondre aux interrogations des citoyens. Or, les "petites" collectivités peinent à mettre en place un service de consultation du cadastre performant généralement à cause d'un manque de compétence technique ou par manque de moyens.

Afin d'améliorer ce service public, le CRAIG, Rennes Métropole, la Région Grand Est, la Région Hauts de France et l'Agglomération du Puy-en-Velay se sont mis d'accord pour faire développer au sein de la même solution logiciel des fonctionnalités avancées permettant la consultation de l'ensemble des données constituant la base cadastrale (plans cadastraux et fichiers fonciers).

Assistance au démarrage

Pour faciliter la prise en main de l'outil, le CRAIG propose un cycle de formations de 3h.

Pour en savoir plus :

Contactez le CRAIG par mail contact@craig.fr

cadastre.craig.fr

Consultation du cadastre

Auvergne-Rhône-Alpes

Le plan cadastral définit pour chaque commune l'emplacement, la surface et la valeur des propriétés foncières et sert ainsi de base au calcul de l'impôt foncier. C'est également un support essentiel pour les collectivités pour la gestion foncière de leur territoire. Les données sur cadastre.craig.fr sont actualisées annuellement et présentent la situation au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Les fonctionnalités de cadastre.craig.fr :

- Outils de navigation : Zoom, pan, étendue initiale...
- Outils de sélection de parcelles : Sélection par pointé, polygone, ligne.
- Affichage des données cadastrales et/ou foncières : Fiche de données cadastrales, fiche de données foncières.
- Recherche rapide et consultation détaillée des informations cadastrales : Recherche de parcelle, de propriétaire...
- Recherche de propriétaires : Recherche par nom d'usage ou de naissance, par compte propriétaire, par lots de propriétés.
- Éditer des documents : Bordereau parcellaire, relevé de propriété, fiche d'information d'unité foncière, liste des propriétaires, plan de situation.
- Import/Export : Demande d'informations foncières.





Le CRAIG facilite les procédures de chantiers

La réglementation DT-DICT dite réforme anti-endommagement impose aux maîtres d'ouvrage ou représentants de maîtres d'ouvrage de prendre en compte la présence des réseaux dès la conception des projets de travaux afin qu'ils se déroulent en toute sécurité. A cet effet, un téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr a été mis en place leur permettant d'identifier les exploitants de réseaux concernés par les travaux et auprès desquels ils doivent déclarer leurs travaux.

Pour ces acteurs, le service dt-dict.craig.fr doit permettre d'automatiser l'envoi d'une déclaration à chaque exploitant impacté par ses travaux.

Pour les exploitants, la réglementation impose de déposer les zones d'implantation de leurs ouvrages sur le téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr. Par ailleurs, la réglementation leur impose de fournir aux déclarants un récépissé complet (cerfa, plans, ...), un plan de leurs réseaux avec la classe de précision A et de respecter les délais impartis.

Le service proposé par le CRAIG permet d'automatiser la constitution du dossier de réponse à adresser aux maîtres d'ouvrage ou représentants de maîtres d'ouvrage.

L'outil est pensé pour réduire le temps de traitement des obligations induites par la réforme anti-endommagement pour les différents acteurs publics concernés par cette réglementation et notamment les petits exploitants de réseaux publics.

En mutualisant ce service au niveau régional, des économies d'échelle sont rendues possibles pour les collectivités déjà outillées ainsi que celles qui souhaiteraient s'appuyer sur cet outil partagé.

Le CRAIG s'appuie pour proposer ce service sur l'expérience du Groupe NAT qui est habilité depuis 2017 par l'INERIS à apporter des offres de services à la réalisation des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) et des avis de travaux urgents (ATU).

exploitant.craig.fr & declarant.craig.fr

La délégation intégrale des vos réponses aux DT-DICT

declarant.craig.fr

- Quelque soit le nombre d'exploitants à interroger, le service inclut l'ensemble des éléments d'une procédure de chantier (DT, DICT, DC, ATU, DAC, DPV et relances).
- L'ergonomie est pensée pour réduire les temps de traitement.
- Tous les documents de chantier, du récépissé Enedis à la permission de voirie sont regroupés et disponibles sur la plateforme.
- Un mail de synthèse, quotidien ou hebdomadaire permet de gérer au plus près les récépissés.

Pré-requis

- > Smartphone
- > Tablette
- > Ordinateur

+ Connexion internet

Accessibilité du service

- > 24h/24
- > 7j/7

Nombre d'identifiants > Illimité

exploitant.craig.fr

- En moins de 48h, les déclarations, tout format, sont réceptionnées et analysées, un récépissé de réponse (cerfa, plan(s), notice de sécurité) est généré et expédié au déclarant.
- A la réception du linéaire des réseaux, les ZIO sont élaborées et le Guichet Unique est mis à jour pour un contrôle total de l'activité.
- Un SIG personnalisé est intégré à la plateforme pour permettre de visualiser les réseaux et les zones de travaux à leur proximité.
- Du reporting trimestriel au sms d'alerte dès le traitement d'une déclaration en passant par le tableau de synthèse accessible sur la plateforme.

Pour aller plus loin :

Pour connaître le détail de ce service et connaître les conditions tarifaires vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@craig.fr



COMMUNAUTÉS DE TRAVAIL & REVUE DE PROJETS

Les communautés du réseau régional sont des groupes de travail qui rassemblent certaines institutions autour d'une thématique, d'un métier ou d'un territoire. Les représentants de ces institutions coopèrent pour analyser en commun les besoins en matière d'information géographique afin de produire, d'organiser l'échange et la valorisation de données géographiques ou de mettre en place des services qui font appel à ces données.

Mise à jour de la base d'occupation des sols du Grand Clermont

Le CRAIG avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme et de développement de Clermont-Métropole a décidé de lancer une expérimentation sur le territoire du SCoT du Grand Clermont visant à mettre à jour la base de données existantes de 2011 et évaluer les convergences possibles avec le projet national visant à produire un référentiel d'occupation et d'usage des sols. Objectif : Proposer aux territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes une donnée support pour l'élaboration, le suivi des trames vertes et bleues, l'élaboration des documents de planification (SCoT, PLU, cartes communales, ...) ...

Pour l'accompagner, le CRAIG a choisi de retenir la Société CLS.

Les travaux ont débuté au cours du 2nd semestre 2020.

Cette expérimentation doit permettre :

- de faire un état des lieux des démarches d'occupation du sol en France
- la création d'une ossature conforme aux prescriptions nationales afin d'être compatible géométriquement avec le projet d'occupation du sol nouvelle génération porté par l'Etat (DGALN)
- de mesurer les éventuels écarts en termes de rendu statistique entre la base du Grand Clermont et l'occupation du sol envisagée par l'Etat.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne



ZOOM

LE PROJET OCCUPATION DU SOL NATIONAL

La Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la nature (DGALN) au titre du Fonds pour la Transformation de l'Action Publique (FTAP) a obtenu 11 millions d'euros pour la production d'un référentiel d'occupation et usage des sols. Le projet vise à produire un référentiel d'occupation et d'usage des sols sur l'ensemble du territoire national. Ces données permettront à l'État et aux territoires de lutter contre l'étalement urbain qui réduit la capacité des terres agricoles, augmente les distances parcourues lors de nos déplacements individuels, accroît les dépenses liées aux réseaux (routes, électricité, assainissement...), accélère la perte de biodiversité en fragmentant les espaces, et, du fait de l'imperméabilisation des sols en particulier, amplifie les risques d'inondations.



Orthophotographie du département du Cantal

A partir de prises de vues aériennes acquises par l'Institut de l'Information Géographique et Forestière (IGN) en 2020, le CRAIG produit l'orthophotographie du département. En effectuant un partage du travail intelligent efficace, le CRAIG et l'IGN évitent ainsi une double dépense d'argent public.

Les orthophotographies ont de multiples vocations : mise à jour des cartes de la région bien entendu, mais aussi étude des paysages et de l'érosion des sols, prévention des risques d'inondation ou d'éboulement de terrain, calcul de visibilité lors de l'élaboration d'un ouvrage d'art, étude environnementale... Surtout, pour les collectivités, l'ensemble constitue un outil indispensable dans le cadre de leur gestion du foncier et avant toute opération d'aménagement d'envergure comme l'implantation d'infrastructures, de réseaux d'assainissement.

Toutes ces données sont aujourd'hui mises à la disposition des acteurs publics, qui disposent d'un accès privilégié au site du CRAIG, afin qu'ils puissent directement utiliser les données au sein de leurs services.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne



2020 a permis de réaliser la production des orthophotographies départementales de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Loire et de la Haute-Loire. Ces orthophotographies ont été réalisées à partir de prises de vue aérienne réalisées par l'IGN au cours de l'été 2019.

Les travaux réalisés par le CRAIG

Audit des données fournies par l'IGN

- Contrôle des plans de vols par rapport aux exigences attendues
- Recouvrement latéral / longitudinal
- Reprise de vol
- Etendue temporelle de la prise de vue aérienne
- Angles solaires
- Contrôle de l'aérotriangulation
- Contrôle de la précision planimétrique
- Contrôle des dévers
- Contrôle du graphe de mosaïquage des images traitées

Les corrections du graphe de mosaïquage



Depuis 2011, le CRAIG réalise des levés LiDAR sur différents sites de la région pour répondre à des besoins dans le domaine de l'archéologie, de la volcanologie, de la foresterie et de l'environnement.

23 partenaires réunis pour une acquisition LiDAR de Haute Précision

Le LiDAR (light detection and ranging) est une technique par laser qui permet de connaître et décrire de façon précise la topographie du terrain.

En 2020, de nouveaux besoins ont été exprimés par 23 partenaires de la région pour la réalisation d'un lever LiDAR. **Au total ce sont plus de 3 800 km² répartis sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes** qui vont pouvoir être réalisés.

Les vols sont programmés au cours de l'hiver 2020/2021, saison la plus propice pour ce type d'acquisition, afin d'éviter les masques liés à la végétation.

L'objectif visé en termes de densité de points est de 10 points / m²

Les livrables attendus sont les suivants :

Un nuage de points classifiés en 4 classes :

- semis de points MNT
- semis de points MNE
- semis de points végétation
- semis de point bâti

Un Modèle Numérique de Terrain et un Modèle Numérique d'Élévation d'une résolution de 50 cm.

Les premiers livrables sont attendus pour la fin du 1er semestre 2021.

Ces données seront utilisées dans le cadre de fouilles archéologiques (sites archéologiques gallo-romain, anciennes mines, ...), de travaux de recherche (Volcanologie) et participeront à une meilleure connaissance et une meilleure gestion d'espaces naturels remarquables tel que le secteur de La Dombes (voir page suivante).

Partenaires du projet :

Laboration Magmas et Volcans, Centre d'Histoire Espaces et Cultures,, Montluçon Communauté, Département de l'Allier, Département de l'Ain, Département de la Loire, CEN Auvergne et Rhône-Alpes, SIGAL, Association Archéologis, Association Tolvedunum, GRAL, DRAC, Commune d'Issarlès, FFCO, GRAV, AERMC, ...



Améliorer la connaissance de La Dombes par un lever LiDAR HD

Il s'agit, comme de nombreux territoires qui se sont lancés dans l'acquisition de données LiDAR, d'augmenter la connaissance de la topographie du territoire de La Dombes.

La connaissance de la topographie de ce territoire se limite essentiellement : aux données de la bd topo de l'IGN, au modèle "RGE Alti" de l'IGN (modélisation du relief à 1m de résolution par photogrammétrie) et à un relevé LIDAR ancien des lits majeurs des principaux cours d'eau.

Sur le secteur des étangs, les syndicats de rivières et le syndicat des étangs disposent de données parfois précises mais souvent anciennes et/ou incomplètes du réseau de fossés.

Cette opération va permettre l'acquisition d'une donnée topographique fine (10 pts/m²) et homogène sur un grand quart sud-ouest du territoire du Département de l'Ain.

La mobilisation des différents territoires concernés permet une mutualisation des coûts et une optimisation des fonds publics dédiés à l'opération.

Le projet émane à l'origine des acteurs de l'environnement du plateau Dombistes (EPCI et Syndicats de rivières) confronté à la difficulté d'analyse du réseau hydrographique d'un territoire au relief très ténu. Il est apparu urgent d'acquérir un outil performant pour un territoire aux nombreux enjeux écologiques qui reste complexe à appréhender alors que de nombreuses questions se posent sur la fonctionnalité des milieux humides, leur avenir, et en particulier du devenir des étangs, dans un contexte de changement climatique.

Les structures mobilisées sont :

- Syndicat mixte Veyle Vivante - SMVV
- Syndicat des rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône - SRDCBS
- Syndicat du bassin versant de la Reyssouze - SBVR
- Syndicat de rivières de l'Ain aval et de ses affluents - SR3A
- Communauté de Communes de la Dombes (assurant une partie de la coordination du projet)
- Communauté de Commune de la Côtière à Montluel (3CM)
- CC Dombes-Saone-Vallée

Quelques chiffres :

- Superficie : 2756 km²
- Densité en émission : 14 pts / m²
- Durée d'acquisition : 3 jours

Projet cofinancé par le Département de l'Ain et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Un fond de plan cartographique de haute-précision pour sécuriser les travaux à proximité des réseaux enterrés.

Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) ou Référentiel très grande échelle est un fond de plan de haute précision destiné à servir de support cartographique échangeable et mutualisable pour satisfaire à la législation en vigueur, à savoir l'arrêté du 15 février 2012 en application du décret DT-DICT.

Il a pour objectif de devenir le socle cartographique entre les exploitants de réseaux pour fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux aussi bien en zone urbaine dense qu'en zone rurale.

Les exigences de précision du fond de plan répondent aux obligations de l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement.

[...] Classes de précision cartographique des ouvrages en service : classe A: un ouvrage ou tronçon d'ouvrage est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant est inférieure ou égale à 40 cm s'il est rigide, ou à 50 cm s'il est flexible [...]

- Un projet collectif :

CRAIG, Agglomérations, Communautés de communes, Enedis, Syndicats départementaux d'énergie, Gestionnaires de réseaux humide...

- Un fond de plan pour les déclarations d'intention de commencement de travaux (DT-DICT) conforme aux normes en vigueur (standard CNIG - PCRS) :

Fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux (précision 10cm).

- Un support permettant d'améliorer la précision de données métiers en XYZ :

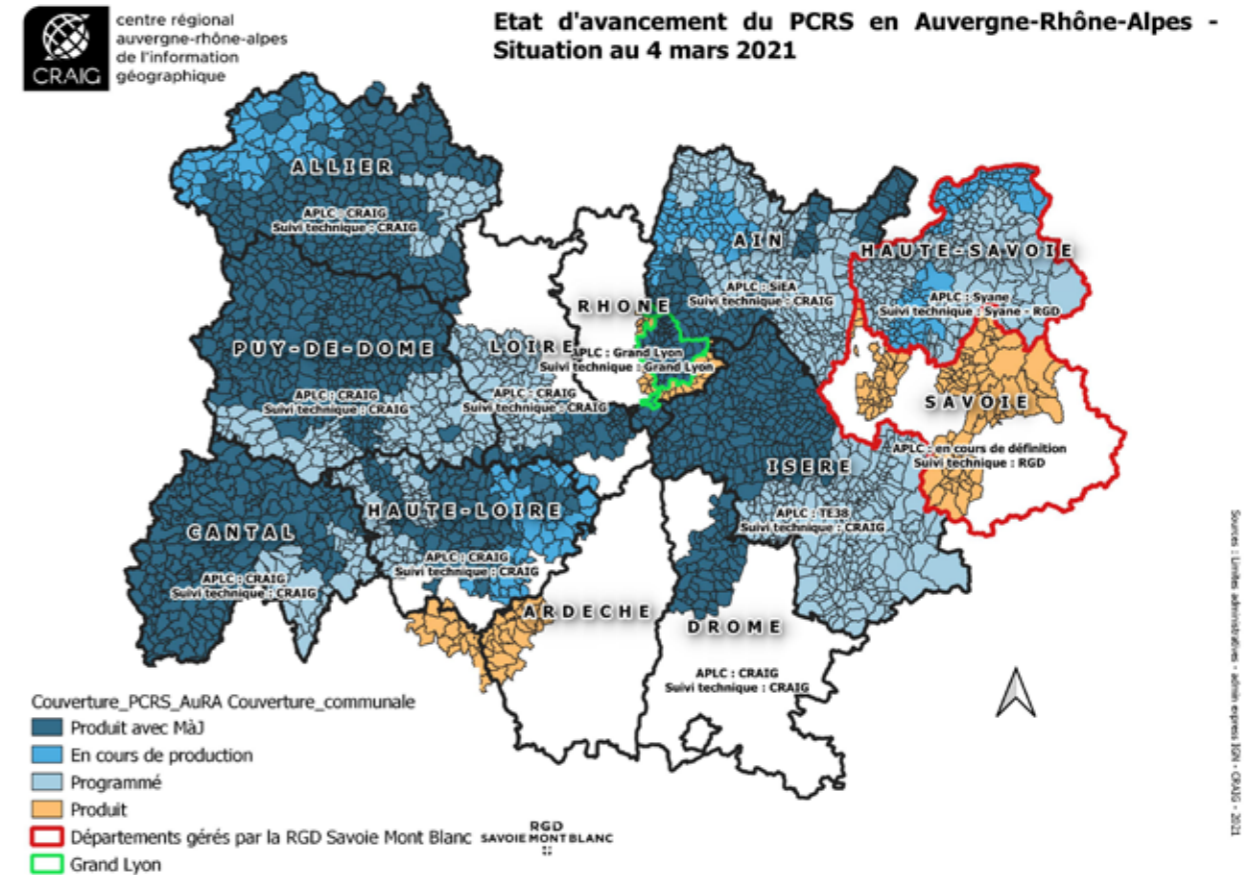
Support de saisie de données vectorielles via la photogrammétrie (bordures de voiries, candélabres, affleurants ...).

- Un financement mutualisé générateur d'économies d'échelles pour les partenaires :

Chacun des partenaires finance la réalisation et le maintien du fond de plan en fonction du kilomètre linéaire de réseaux dont il est exploitant.

- Des mises à jour régulières pour garantir la sécurité des travaux à proximité des réseaux enterrés.

En accord avec les partenaires, la mise à jour des prises de vue se fait uniquement sur les voiries qui ont connu des modifications. C'est une mise à jour dite différentielle. Sur certains secteurs urbains, des mises à jour complètes sont prévues tous les 3 ans.



En 2020, le PCRS tisse sa toile !

En 2020, malgré la crise sanitaire, le CRAIG a pu réaliser plus 7 500 km² supplémentaires.

En 2020, le référentiel très grande échelle a été étendu à de nouveaux territoires pour atteindre fin 2020 une superficie totale de plus de 30 000 km².

Ces travaux sont financés dans le cadre de conventions signées avec les exploitants de réseaux (Enedis, Syndicats d'Énergies, ...).

Afin d'optimiser la procédure d'achat, un accord-cadre à marchés subséquents a été signé pour l'élaboration du référentiel très grande échelle sur le Cantal, le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Haute-Loire, la Loire, l'Ain et la Drôme.

Les marchés subséquents sont les marchés conclus sur le fondement d'un accord-cadre qui ne fixe pas toutes les stipulations contractuelles. Les marchés subséquents précisent les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations demandées qui n'ont pas été fixées dans l'accord-cadre. Ils ne peuvent entraîner des modifications substantielles des termes de l'accord-cadre. Ils peuvent prendre la forme d'un accord-cadre fixant toutes les conditions d'exécution des prestations et exécuté au moyen de bons de commande.

Des données pour l'élaboration ou le recalage de cartographies de réseaux humides.

La réforme anti-endommagement concerne également les réseaux humides (assainissement / eau potable). Elle oblige les gestionnaires de ces réseaux à établir une cartographie précise de leur patrimoine, à 40 cm et à 10 cm pour les travaux neufs.

En prébalisant avec de la peinture les émergences des réseaux (bouches à clés, tampons, avaloirs...), les exploitants disposent ainsi d'éléments visibles sur la photo aérienne (orthophotoplan) qui leur permettront de recalibrer leurs plans si ceux-ci sont imprécis ou servir de base pour construire une première cartographie de leurs réseaux.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne



La précision du PCRS un enjeu majeur pour limiter les accidents à proximité des réseaux enterrés

Pour ses partenaires, les équipes du CRAIG s'assurent de la qualité de chaque jeu de données qui lui sont livrés. Afin de garantir la fiabilité des résultats le CRAIG a acquis en 2016 un GPS professionnel lui permettant de réaliser des contrôles de précision des différents fonds de plan qu'il est amené à acquérir. Concernant les données très grande échelle (RTGE / PCRS), le CRAIG a mis en place un processus de contrôle qui lui permet de vérifier la conformité des données par rapport aux exigences de précision décrite par le législateur. Les exigences de précision du fond de plan doivent répondre aux obligations de l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement.

[...] Classes de précision cartographique des ouvrages en service : classe A : un ouvrage ou tronçon d'ouvrage est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant est inférieure ou égale à 40 cm s'il est rigide, ou à 50 cm s'il est flexible [...]

Le CRAIG doit donc assurer le contrôle qualité sur l'ensemble des données produites. Les contrôles opérés sont les suivants :

- contrôle de la précision planimétrique et de l'altimétrie par rapport aux exigences de précision définies précédemment ;
- contrôle du traitement radiométrique : homogénéité et aspect général, phénomènes météorologiques, accentuation des contours, saturation, spéculaire ;
- contrôle géométrique : cisaillements particulièrement sur les voiries et ouvrages d'art, coulées de pixel.

Le canevas géodésique du CRAIG

Le CRAIG consolide chaque année un canevas géodésique composé de près de 10 000 points répartis sur plus de 30 000 km² que représente le PCRS en Auvergne-Rhône-Alpes complétant ainsi les données du réseau géodésique national entretenu par l'IGN.



Des mises à jour régulières pour garantir la sécurité des travaux à proximité des réseaux enterrés.

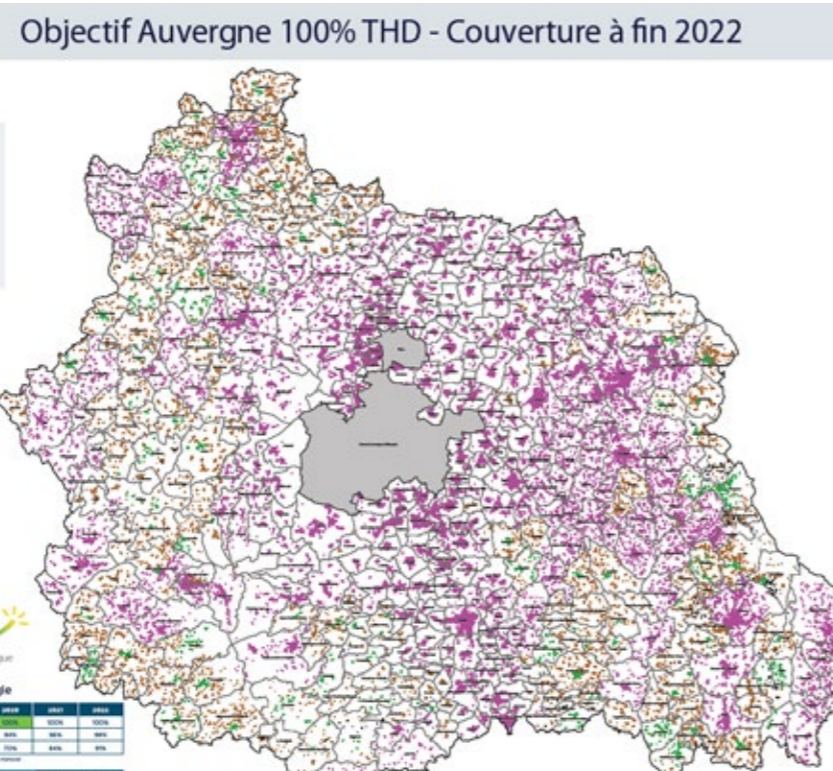
En accord avec les parties prenantes, la mise à jour des prises de vue se fait uniquement sur les voiries qui ont connu des modifications. C'est une mise à jour dite différentielle. Cependant sur certains secteurs urbains cette méthode n'étant pas la plus adaptée compte-tenu du volume de travaux sur ces périmètres, des mises à jour complètes sont prévues tous les 3 ans. Afin d'identifier les zones ayant subies des modifications le CRAIG se rapproche des collectivités/organismes intervenant sur la voirie pour recenser toutes les modifications apportées au corps de rue nécessitant de mettre à jour le plan

En 2020, plus de 150 zones qui ont été mises à jour à l'aide d'un avion léger.

Comment signaler des modifications de voirie

Vous êtes un acteur public et souhaitez remonter des zones de mises à jour sur votre territoire. Vous pouvez prendre contact avec l'équipe du CRAIG à l'adresse maj_pcrs@craig.fr





Le CRAIG apporte son soutien à la Régie Auvergne Numérique

Depuis l'origine du projet de déploiement du Très haut Débit sur les quatre départements d'Auvergne, le CRAIG appuie les partenaires du projet pour la réalisation de cartographies et d'analyses ad-hoc.

En 2020, dans le cadre d'échanges liant la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les 4 départements auvergnats (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy de Dôme) à Auvergne Très Haut Débit filiale d'Orange, le CRAIG a apporté son soutien à la Régie Auvergne Numérique et son équipe sur le volet traitement de données et cartographie des déploiements.

Le CRAIG a par ailleurs été sollicité par la Régie dans la perspective de mise en oeuvre du modèle GraceTHD.

GraceTHD offre un cadre technique décrivant en détail la façon d'ordonner et de stocker au sein d'une base de données géographique exploitable par un outil SIG l'ensemble des informations relatives aux infrastructures de télécommunications électroniques existantes ou planifiées de très haut débit.



La Régie régionale Auvergne Numérique (R.A.N) est une structure dédiée au déploiement du THD sous l'impulsion de la Région Auvergne Rhône-Alpes et des 4 départements auvergnats (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de- Dôme).

ZOOM

Faciliter la prise d'abonnement au Très Haut Débit à tous les usagers éligibles à la fibre optique.



Le déploiement du Très Haut Débit sur le périmètre du réseau d'initiative publique, engagé dès 2013 sur les quatre départements auvergnats, a fait réapparaître les problèmes d'adressage des communes, au moment des abonnements à la fibre optique.

Ces problèmes d'adressage pénalisent les foyers et les entreprises éligibles en freinant l'usage de la fibre optique déployée grâce à l'investissement public (Région, Départements, État, Europe). Les plans d'adressage, élaborés tout d'abord au niveau communal, mettent à jour ensuite de nombreuses bases de données, certaines au niveau national, ce qui explique la durée du processus allant de un an à un an et demi. Il est donc recommandé d'engager ce processus dans chaque commune le plus tôt possible, au profit de toutes les activités qui en dépendent, en particulier sur le Très Haut Débit.



<https://www.craig.fr/guide-adressage>

LES LIENS UTILES

<https://guichet-adressage.ign.fr/>
(Un site pour vous aider à bâtir votre projet d'adressage)

contact@craig.fr
(Un support pour répondre à vos questions)

COMMUNICATION & FORMATION

Le CRAIG apporte un appui permanent aux territoires en leur proposant un support technique, des sessions de formations et d'information.



Le CRAIG apporte son soutien à l'édition 2020 des rencontres des utilisateurs francophones de Qgis

QGIS est un logiciel SIG (système d'information géographique) libre multiplate-forme soutenu par une très large communauté d'acteurs.

Depuis maintenant plusieurs années, l'association OSGeo-fr, représentation francophone de la fondation Open Source Geospatial, organise des rencontres autour du logiciel QGIS.

En 2020 le CRAIG en tant qu'utilisateur de QGIS depuis de longues années a apporté son soutien à l'organisation de ces rencontres.

Face à la situation sanitaire, et comme la majorité des conférences, les contraintes sanitaires ainsi que les risques d'annulation ont amené l'équipe organisatrice à transformer cet événement en rencontres distantes qui ont été programmées les 15 & 16 décembre 2020.

Au cours de ces deux jours, le CRAIG a présenté l'application QField "un QGIS sur le terrain pour appuyer la mise à jour du PCRS en Auvergne-Rhône-Alpes". Depuis 2016, le CRAIG est coordonnateur sur 8 départements de la couverture progressive d'un PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) sous la forme d'orthophotoplans à 5 cm en partenariat avec de nombreux acteurs locaux et nationaux, dont la mise à jour est réalisée partiellement chaque année sur des zones identifiées. Pour repérer et valider les zones à mettre à jour, l'équipe du CRAIG utilise des tablettes Android équipées de QField afin notamment de se repérer sur site, d'effectuer de la saisie d'observations via un formulaire et la prise de photos.

Au cours de son intervention le CRAIG a abordé :

- le paramétrage du projet et des formulaires sous QGIS Desktop
- l'utilisation de couches GeoPackage et de fonds tuilés embarqués
- le rendu sous QField
- l'intérêt de cette solution

Comment soutenir QGIS ?

Rien de plus simple rendez-vous sur le site qgis.org tout est expliqué !

<https://qgis.org/fr/site/getinvolved/index.html>

Former les territoires aux Systèmes d'Information Géographique

Agréé par la DIRECCTE, le CRAIG propose depuis plusieurs années différents cycles de formation pour s'initier aux systèmes d'information géographique, aux métadonnées ou encore à l'exploitation des données cadastrales. En 2020, malgré le contexte sanitaire ce sont une soixantaine d'agents qui ont pu être formés.



Initiation aux SIG

Cette formation d'un ou deux jours est destinée aux débutants ou aux personnes n'ayant jamais utilisé de SIG et désirant avoir une première approche de ces outils.



Consultation des données cadastrales

Cette formation à destination notamment des communes vise à permettre aux secrétaires de mairie de répondre aux demandes des citoyens souhaitant obtenir un relevé d'informations d'une ou plusieurs parcelles cadastrales.

Métadonnées

Afin de mettre en œuvre la Directive INSPIRE en Auvergne-Rhône-Alpes, le CRAIG a mis en place depuis 2011 un catalogue pour faciliter la recherche des données disponibles sur le territoire. Toutes les collectivités peuvent s'appuyer sur cet outil pour répondre aux exigences de la Directive.

Support et accompagnement utilisateurs

Le CRAIG propose un support afin d'accompagner au mieux les territoires. Ce support est accessible tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h30 au 04 73 405 405 ou par mail à contact@craig.fr

Compte financier 2020

Le budget général du GIP en dépense toutes sections confondues se monte à 2 440 244,66 euros dont 43% en fonctionnement (la norme étant généralement de 70%) et 57% en investissement.

L'exercice est clôturé par un excédent de 81 256,88 euros supérieur aux prévisions et génère un apport au fonds de roulement de 59 983 euros. La trésorerie se stabilise en fin d'exercice à 501 685,21 euros dû au report en 2021 de plusieurs factures relatives à des marchés en cours.

Le mode de financement du GIP permet d'assumer une montée conséquente des charges d'investissement : 1 393 500,25 euros exécutés en 2020 contre 918 374, 48 en 2019.

Compte de résultat

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	375 405,01	Subventions de l'Etat	0,00
dont charges de pensions civiles*		Autres subventions	551 114,36
Fonctionnement autre que les charges de personnel	128 360,36	Autres produits	134 639,97
Intervention (le cas échéant)	0,00	Intervention (le cas échéant)	0,00
Charges pour ordre	461 452,16	Produits pour ordre	360 990,08
TOTAL DES CHARGES (1)	965 217,53	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 046 744,41
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	81 526,88	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 046 744,41	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 046 744,41

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Tableau de financement

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	181 988,96
Investissements	1 393 500,25	Financement de l'actif par l'État	0,00
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 271 494,29
		Autres ressources	0,00
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 393 500,25	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 453 483,25
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	59 983,00	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0,00

Une offre à la carte

Afin de garantir l'indépendance de la sphère publique en matière de production de données géographiques l'accès aux données induit une participation de tous au dispositif via un système d'abonnements aux services du GIP.

Les avantages

Support
utilisateur

5
jours / 7

- Un accès privilégié à une multitude de données géographiques à un coût réduit (en téléchargement et en flux).
- Des fonds de plan adaptés à vos besoins et régulièrement actualisés.
- Un service web de consultation des données cadastrales.
- Un hébergement des données sécurisé.
- Un support utilisateurs 5 jours sur 7.
- Des formations d'initiation au SIG.
- La possibilité de référencer vos données dans le catalogue conformément à la Directive INSPIRE.
- Un lieu d'échanges entre professionnels (Journées techniques, groupes de travail, ...).

Combien ça coûte?

L'adhésion au CRAIG prend la forme d'un abonnement annuel. Afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités, plusieurs forfaits sont possibles.

Pour prendre connaissance des différentes offres de services et des tarifs, rendez-vous sur le site du CRAIG.

Les étapes de l'adhésion

- 1^{er}** | J'adhère au CRAIG en m'inscrivant sur le site du CRAIG. Si c'est déjà le cas je passe à l'étape suivante.
- 2^e** | Je choisis l'offre de services qui convient à ma collectivité ou mon organisme et m'engage à respecter les conditions d'utilisation des services et données.
- 3^e** | Je prends connaissance du niveau de la tarification pour mon organisme et j'adresse un mail à contact@craig.fr pour faire établir un devis au nom de ma collectivité.
- 4^e** | J'adresse mon bon de commande au CRAIG par mail. A réception du bon de commande le CRAIG active les droits nécessaires pour accéder aux données de votre territoire et vous adresse une facture pour le paiement.



@GipCraiq



www.craiq.fr

**Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes
de l'Information Géographique**

Campus des Cézeaux
7, avenue Blaise Pascal
BP 80026
63170 AUBIÈRE CEDEX

Tél : 04 73 405 405